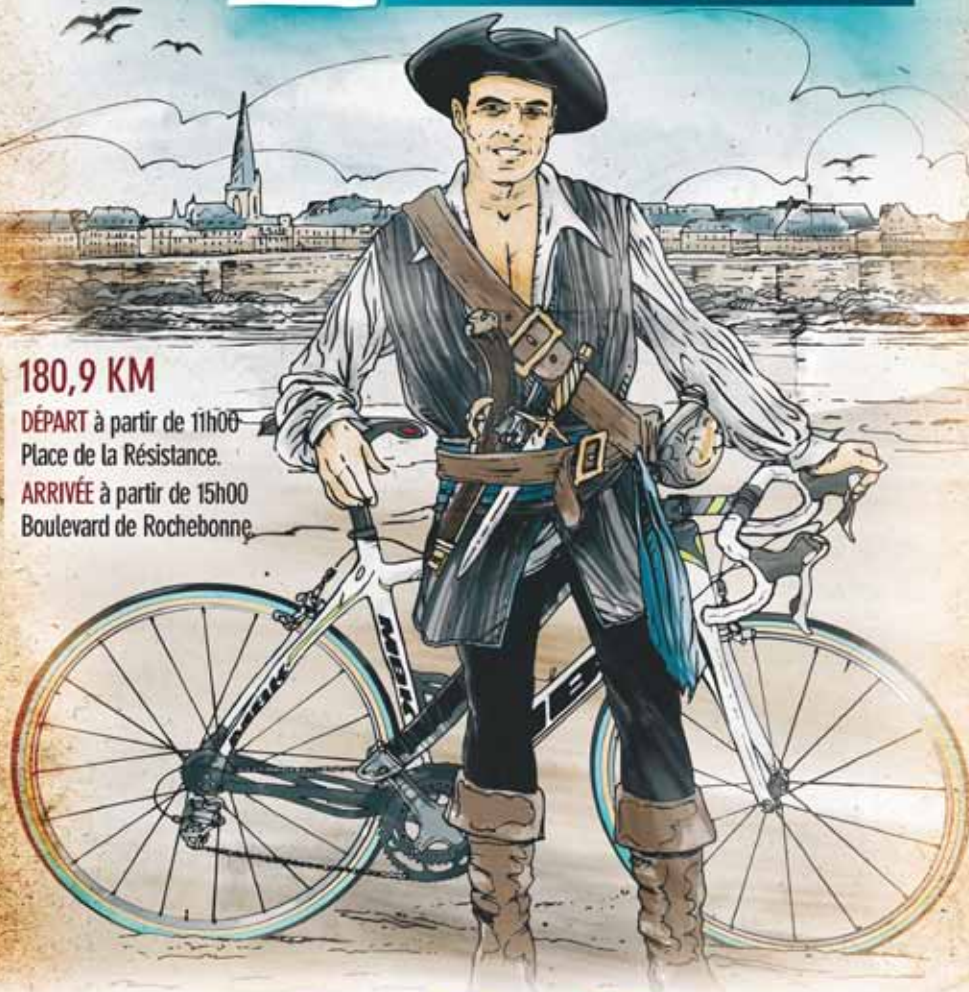


DIMANCHE 3 AVRIL 2011

LA FLECHE D'EMERAUDE

CLASSE 1.1 COUPE DE FRANCE PMU 2011



180,9 KM

DÉPART à partir de 11h00
Place de la Résistance.

ARRIVÉE à partir de 15h00
Boulevard de Rochebonne.



Conférence de presse du 17 mars 2011
Dossier de presse



Si la Bretagne est la région du cyclisme par excellence, Saint-Malo est une des villes les plus connues de la Bretagne.

Une telle évidence ne pouvait qu'inciter à y créer une grande course cycliste internationale, la FLÈCHE D'ÉMERAUDE SAINT-MALO.

Une opportunité s'est présentée avec l'arrêt du Grand Prix de la Ville de Rennes, qui a libéré une date au calendrier U.C.I., calendrier particulièrement chargé.

Le partenariat de la Ville de Saint-Malo et de Saint-Malo Agglomération en a été un élément moteur, et je remercie Monsieur le Député-Maire et Monsieur le Président.

Merci également à tous les sponsors, les annonceurs et toute l'équipe du Comité d'organisation ainsi qu'à tous les bénévoles qui prendront une part de travail pour la réussite de cet événement.

J'espère que tous ces efforts seront récompensés par un vif succès public et en attendant je vous donne rendez-vous le 3 Avril 2011.

L'organisateur

Michel BRUTINOT





Les Malouins ont toujours eu la passion du sport et dans le panel des disciplines proposées, le vélo a pris, depuis longtemps, une place de choix au sein des familles. Sport convivial par excellence, il réunit les différentes générations dans des moments de partage et de détente.

Saint-Malo compte près d'1 millier de licenciés, partagés entre la randonnée et la compétition, et a comme ambassadeur de la discipline le champion Bernard Hinault, parrain de l'un des clubs malouins.

Après le tour de France et le tour de Bretagne cycliste, Saint-Malo accueillera le 3 avril prochain, le départ et l'arrivée des 120 coureurs de la Flèche d'Emeraude, épreuve de la Coupe de France courue sur un circuit de 180 km à travers les communes de Saint-Malo Agglomération.

La quinzaine d'équipes engagées prendra le départ de la place de la Résistance, dans le quartier de Paramé, et coupera la ligne d'arrivée, en fin de journée, sur le boulevard de Rochebonne, après un parcours exceptionnel qui permettra de mettre en lumière la variété et la richesse des 18 communes de l'Agglomération.

J'adresse mes chaleureuses félicitations à Michel Brutinot, organisateur de cette épreuve sportive, à Jean Thomas, Président du comité d'organisation, et aux très nombreux bénévoles de l'association Saint-Malo Sports Loisirs pour leur aide précieuse et indispensable au bon déroulement de cette course.

Je souhaite à tous une magnifique journée sous le signe du sport !

Le Maire,

René COUANAU
Député d'Ille et Vilaine



Communauté
d'Agglomération
du Pays
de Saint-Malo



©Manuel Clauzier

Saint-Malo Agglomération est heureuse d'accueillir cette première édition malouine de la Flèche d'Émeraude.

Comptant parmi les épreuves de la «Coupe de France», cette épreuve jouit d'une très bonne couverture médiatique,

aussi bien dans la presse locale que spécialisée et télévisuelle, avec, entre autres, la présence d'Eurosport et de France 3 le jour de l'épreuve.

C'est pourquoi, au vu de la promotion du territoire et des retombées qu'elle générera au delà des frontières de la région malouine, nous avons souhaité soutenir cette épreuve.

Dans le cadre de notre partenariat, l'organisateur a accepté que le circuit de l'épreuve passe par toutes les communes membres de notre communauté.

Cela est pour nous une marque forte et originale du lien qui existe aujourd'hui entre les mairies, et qui perdurera au fil des éditions de la Flèche d'émeraude Saint-Malo.

Henri-Jean LEBEAU

Président de Saint-Malo Agglomération

Cancale

Châteauneuf d'Ille et Vilaine

La Fresnais

La Gouesnière

La Ville ès Nonais

Le Tronchet

Lillemer

Hirel

Miniac Morvan

Plerguer

Saint-Benoît des Ondes

Saint-Coulomb

Saint-Guinoux

Saint-Jouan des Guérets

Saint-Malo

Saint-Méloir des Ondes

Saint-Père Marc en Poulet

Saint-Suliac



Communauté
d'Agglomération
du Pays
de Saint-Malo

Économie - Habitat - Transports - Environnement déchets



LE CIRCUIT

L'épreuve de la Flèche d'Emeraude est une **épreuve de la coupe de France** d'une longueur de 180 km, incluant 5 boucles finales de 14 km.

Le départ de l'épreuve est donné à Saint-Malo, place de la Résistance. Les coureurs passeront ensuite **par toutes les communes de Saint-Malo Agglomération**.



Crédit photo: Ville de Saint-Malo / Manuel Chauzier / Tour de France 2008

Contrôle de départ : Place de la Résistance.

Présentation des équipes et signature des coureurs de 10 h 30 à 11 h 35.

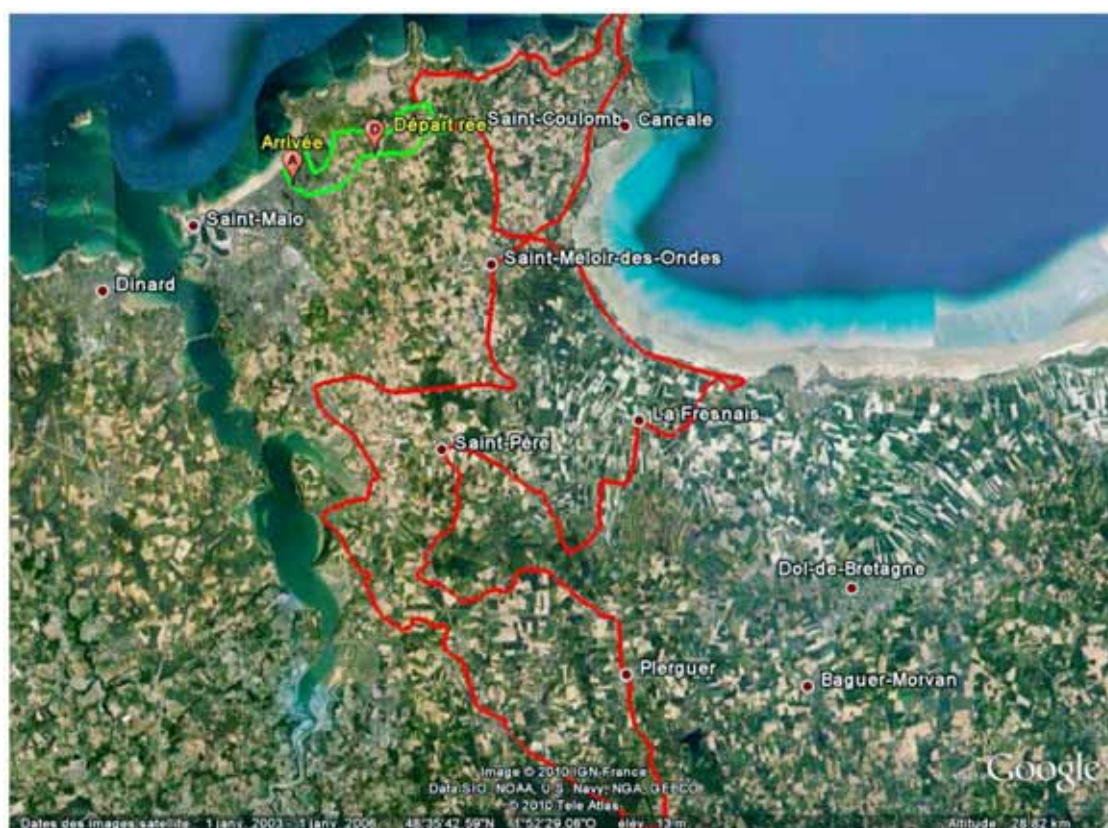
Rassemblement et départ en groupe à 12 h 05 par la rue du Général Castelnau.

Départ réel lancé à 12 h 15 au lieu dit "la Mettrie au Chanoine"

La zone de ravitaillement (2,5km environ) se fera à Cancale, dans la ligne droite après la gendarmerie.

L'arrivée a lieu à Saint-Malo, les podiums seront installés en haut du Boulevard de Rochebonne.

La caravane publicitaire réalise le même circuit que les coureurs (1 seul tour de la boucle finale), environ 20 minutes avant leur passage.



LE CIRCUIT

SAINT-MALO

Ville de départ de l'épreuve, à 12h05



Saint-Malo accueille chaque année de grands événements, tels que Quai des Bulles, Étonnants voyageurs, Folklores du monde et tous les 4 ans, la Route du Rhum.

Chaque année plus de 2 millions de touristes font une escale dans la cité corsaire.

Son port est au 1^{er} rang régional pour le transport de passagers, et au 3^{ème} rang pour le trafic commercial.

Le bassin de Saint-Malo compte plus de 49 000 emplois, pour 5 600 établissements (dont 61 % dans le secteur des services et 23% dans le secteur du commerce).

Saint-Malo, perle de la Côte d'Émeraude, ne laisse jamais indifférent, elle suscite toujours de fortes passions...

SAINT-COULOMB

passage vers 12h20



Saint-Coulomb, entre Terre et Mer, est doté d'un littoral de 14 km, naturel et préservé.

La commune est qualifiée comme étant le berceau des malouinières, demeures de nos corsaires malouins.

Saint-Coulomb se distingue également par ses plages qui ont notamment su séduire l'écrivain Colette et l'artiste Léo Ferré.

SAINT-BENOÎT-DES-ONDES

passage vers 12h30



Commune de la baie du Mont-Saint-Michel, Saint-Benoît-des-Ondes est un village du bord de mer situé à une dizaine de km de Saint-Malo, Dol-de-Bretagne, Châteauneuf et à quelques encablures de Cancale.

Saint-Benoît-des-Ondes est dotée d'un site naturel maritime apprécié par de nombreux estivants. Avec des vues imprenables sur Cancale qui miroite à marée montante et sur le Mont-Saint-Michel qui s'irise dans le soleil levant, Saint-Benoît-des-Ondes sait charmer les visiteurs.

HIREL

passage vers 12h35



Hirel et Vildé-la-Marine, deux centres bourgs en bordure de la Digue de la Duchesse-Anne, sur un territoire littoral, naturel et agricole, agrémenté de hameaux de caractère. La grève y accueille promeneurs ainsi que touristes et sportifs pour diverses activités telles que la pêche à pied ou la pratique du char à voile. Bon vent à tous !

LA FRESNAIS

passage vers 12h42



La Fresnais est une commune rurale dynamique, d'un peu plus de 2 200 habitants, sur laquelle on peut trouver des écoles, des artisans, des professionnels de santé, des restaurants et les services administratifs répondant à la demande des usagers. Le parc d'activités communautaire faisant parti des projets de développement économique a été inauguré le 4 mars 2011.

LILLEMER

passage vers 12h50



Lillemer, petit village situé dans le marais de la Baie du Mont-Saint-Michel habité depuis l'époque du néolithique (- 4000 av. J-C.).

SAINT-GUINOUX

passage vers 12h55



La commune de Saint-Guinoux (950 habitants) est située dans le canton de Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine. Le village préserve un patrimoine naturel propice aux randonnées, entre le marais et les cours d'eau qui le traverse, lui donnant son surnom de «village nature». Sa situation géographique attractive fait de Saint-Guinoux une commune actuellement en plein développement.

SAINT-PÈRE

passage vers 13h



Saint-Père Marc en Poulet est une commune située au bord de la Rance, à 10 minutes de Saint-Malo. D'une superficie de 1974 ha, elle compte aujourd'hui 2356 habitants. Son Fort du XIII^{ème}, de style Vauban, est un lieu privilégié de promenades et de déroulement de manifestations. Il accueillera le 9^e Marché aux Fleurs « Arts et nature » les 9 et 10 avril prochains.

CHÂTEAUNEUF D'ILLE-ET-VILAINE

passage vers 13h05



Châteauneuf-d'Ille-et-Vilaine, carrefour historique du pays de Saint Malo, est un lieu de résidence privilégiée. La Rance à 1 km, un centre bourg classé, permettent d'avoir une vie de qualité, loin du stress mais proche des lieux de travail et de loisirs.

PLERGUER

passage vers 13h15



Plerguer est la cité des Badious (cerises) d'où le nom de la fête locale appelée «Fête des Badious», mais aussi du cheval avec l'association du centre équestre et pour terminer les feuilles d'aulnes représentant l'origine du mot «Plerguer».

LE TRONCHET

passage vers 13h25



Le Tronchet, un charmant petit village situé dans l'arrière pays malouin où il fait bon vivre, et qui présente plusieurs attraits touristiques :

- Le golf de Saint Malo – Le Tronchet
- Les promenades dans la forêt domaniale du Mesnil
- La visite de l'abbaye du XIII^{ème} siècle
- La pêche dans l'étang de Mirloup

MINIAC MORVAN

passage vers 13h30



Cité datant de l'an 1150, Miniac-Morvan aurait hérité son appellation de ses premiers seigneurs Morvan de Miniac. La commune est idéalement située au centre de belles villes historiques bretonnes et de hauts lieux touristiques.

LA VILLE ES NONAIS

passage vers 13h40



Village de caractère en bordure de Rance Maritime, bénéficiant d'un emplacement privilégié à seulement 30 mn de Rennes, implanté à 10 mn de Saint-Malo ; La Ville es Nonais c'est le charme de la campagne au bord de la mer et aux portes des villes.

La beauté du paysage nous plonge de suite dans un environnement privilégié, avec sa jolie campagne verdoyante, légèrement vallonnée et ses hameaux Nonaisiens.

SAINT-SULIAC

passage vers 13h45



Classé parmi les plus beaux villages de France depuis 1999 : village portuaire typiquement breton, Saint-Suliac est organisé autour de son église et de son port, en de multiples petites rues tortueuses et charmantes. C'est pratiquement une presqu'île.

Ses très nombreux sentiers côtiers de randonnées vont à la rencontre de sites naturels : au moulin à marée de Beauchet, aux anciennes salines des Guettes (fondées en 1736), à la Pointe du Puits, à la pointe de Grainfollet, au Mont-Garrot, qui offrent de magnifiques belvédères sur l'estuaire de la Rance, sur les pays de Saint-Malo, Dol, Dinan et le Mont-Saint-Michel.

Saint-Suliac, bourg de pêcheurs sur les bords de la Rance, est l'un des rares villages véritablement maritime de cet estuaire, entre Saint-Malo et Dinan.

SAINT-JOUAN-DES-GUÉRETS

passage vers 13h50



Saint-Jouan-des-Guérets bénéficie d'une situation géographique privilégiée. Les abords de la Rance sont propices aux randonnées et la proximité de Saint-Malo un point de départ idéal pour visiter la Côte d'Emeraude.

LA GOUESNIÈRE

passage vers 14h



La Gouesnière est une commune de caractère qui dispose d'un patrimoine historique important. Son bourg est situé sur un plateau qui surplombe la baie du mont St Michel.

SAINT-MÉLOIR-DES-ONDES

passage vers 14h05



Au coeur du Pays Malouin, Saint-Méloir-des-Ondes, cité de forte identité culturelle, recherchée par les touristes et dynamique où il fait bon vivre.

CANCALE

passage vers 14h15



A bord de la Bisquine «La Cancellaise», à l'abri de ses criques et des ses plages et sur les points de vue panoramiques du sentier des Douaniers et de la pointe du Grouin, Cancale offre un cadre privilégié pour vivre pleinement la mer et rencontrer les nombreuses activités de la Baie.

Avec ses huitres plates ou creuses au bouquet d'iode et de sel, son poisson de la Baie débarqué chaque jour au port de la Houle, la cuisine renommée de ses chefs invite à découvrir les riches saveurs de la mer et de son terroir.

ARRIVÉE À SAINT-MALO BOULEVARD DE ROCHEBONNE



LE CIRCUIT - DÉTAIL

Kms à par-courir	Kms total	Itinéraire		Horaire (moyenne course 45km/h)	Horaire (moyenne course 43km/h)
			SAINT MALO (Paramé), place de la Résistance - Départ fictif		
180,4	0	D355	La Mettrie au Chanoine - Départ réel	12:15	12:15
177,1	3,3		SAINT COULOMB (rue de St Malo, place de l'Eglise, Grand rue de la Poste, rue de la Croix Blanche)	12:19	12:20
176,8	3,6		carrefour D355 D74	12:20	12:20
175	5,4	D74	Le Pont	12:22	12:22
173,8	6,6		carrefour D74 D155 - La Croix de L'ormel	12:24	12:24
172,6	7,8	D155	carrefour D155 D76 - Les Portes Rouges	12:25	12:26
168,8	11,6		ST BENOIT DES ONDES (rue du bord de mer)	12:30	12:31
167,6	12,8		VILDE LA MARINE (grande rue, rue du Littoral)	12:32	12:33
164,5	15,9		carrefour D155 D75 - HIREL (rue des Ecoles, rue des Tourailles)	12:36	12:37
163,5	16,9	D75	La Quesnière	12:37	12:38
159,9	20,5		LA FRESNAIS (rue de la Masse, rue du Bief Briand)	12:42	12:44
159,6	20,8	D207	P.N. automatique (rue de Frênes)	12:43	12:44
158,9	21,5		carrefour D207 D4 (rue de St Malo, rue de Rablais)	12:44	12:45
157,1	23,3		carrefour D207 D75	12:46	12:47
155,2	25,2	D75	LILLEMER	12:49	12:50
154,4	26		carrefour D75 D8	12:50	12:51
152,4	28	D8	SAINT GUINOUX (rue du Port, place de l'Eglise, rue de la Mairie)	12:52	12:54
152,2	28,2		carrefour D8 D275 (rue des Cèdres)	12:53	12:54
150,1	30,3	D275	carrefour D275 D76 - Beaulieu	12:55	12:57
148,9	31,5		carrefour D275 D74 - ST PERE MARC EN POULET (rue du Bois Martin, rue Jean Monnet, place Arthur Régnault, rue Vauban)	12:57	12:59
147,8	32,6	D74	carrefour D74 D76 - le Bellevent	12:58	13:00
145,3	35,1	D29	CHATEAUNEUF (rue du Fort, rue du Pavé St Charles, rue du Carouge, rue de l'Aunaie)	13:02	13:04
144,2	36,2		carrefour D29 D475	13:03	13:05
142,9	37,5	D475	carrefour D475 D73	13:05	13:07
139,9	40,5		Le Frèche	13:09	13:11
137,9	42,5		carrefour D475 D75 - Le Mesnil des Aulnays	13:12	13:14
137,7	42,7	D75	passage sur N176	13:12	13:15
135,8	44,6		passage à niveau automatique	13:13	13:17
135,1	45,3		PLERGUER (rue de St Malo, rue de la Libération)	13:15	13:18
134,5	45,9		carrefour D75 D676	13:16	13:19
130,8	49,6		carrefour D75 D119	13:21	13:24
130,2	50,2		carrefour D75 D9	13:22	13:25
130	50,4	D9	LE TRONCHET	13:22	13:25
129,3	51,1		carrefour D9 D73	13:23	13:26
126,8	53,6	D73	Le Point du Jour	13:26	13:30
125,6	54,8		carrefour D73 D676	13:28	13:31
124,4	56	D118	carrefour D73 D118 - MINIAC MORVAN (rue de la Libération, place des 4 Frères de Villet, rue de la Bienheureuse Thérèse Fautou, rue de la Poste, rue de St Malo)	13:30	13:33

LE CIRCUIT

Kms à parcourir	Kms total	Itinéraire		Horaire (moyenne course 45km/h)	Horaire (moyenne course 43km/h)
123,2	57,2	D73	carrefour D73 N2137	13:31	13:35
121,8	58,6	N2137	La Costardais - passage à niveau automatique	13:33	13:37
121,7	58,7	D73	carrefour D73 C18	13:33	13:37
120,6	59,8	C18	La Haute Ville Boutier	13:35	13:38
119,4	61		carrefour C18 D48	13:36	13:40
119,2	61,2	D48	carrefour D48 D407	13:37	13:40
118,6	61,8	D407	Pontlivard	13:37	13:41
117,6	62,8		carrefour D407 D366 - LA VILLE ES NONAIS (rue Duguesclin, rue d'Aleth)	13:39	13:43
116,8	63,6		La Baguais	13:40	13:44
115,2	65,2	D7	Le Mont Gareau	13:42	13:46
114,2	66,2		carrefour D7 D117 - SAINT SULIAC (rue du Mont Gareau, Grande rue)	13:43	13:47
112,3	68,1	D117	carrefour D117 C6 - Beauchet	13:46	13:50
111,6	68,8		carrefour D117 D137	13:47	13:51
110,9	69,5		carrefour D117 C13 - Les Gastines	13:48	13:52
108,8	71,6		SAINT JOUAN DES GUERETS (rue de Rennes, place de l'Eglise, rue de St Malo, av. des Français Libres)	13:50	13:55
108,1	72,3		carrefour D117 D4	13:51	13:56
105,7	74,7	D4	carrefour D4 D5	13:55	13:59
104,8	75,6		carrefour D4 D74	13:56	14:00
102,5	77,9		carrefour D4 D76	13:59	14:04
102	78,4		LA GOUESNIERE (rue d'Aleth, rue du Marché, route de la Gare)	13:59	14:04
100,7	79,7	D476	carrefour D476 D76	14:01	14:06
100,6	79,8	D76	Passage à niveau automatique	14:01	14:06
99	81,4		carrefour D76 D6 - SAINT MELOIR DES ONDES (rue de la Gare, rue de Rade-gonde)	14:03	14:09
97,6	82,8		carrefour D76 D155 - Les Portes Rouges	14:05	14:10
92,9	87,5		carrefour D76 D201 - CANCALE (av. Olivier Briard, av. de Scissy, av. de la Côte d'Emeraude)	14:12	14:17
92,2	88,2	D201	carrefour D201 D355	14:13	14:18
89,4	91		Port Mer	14:16	14:22
88,7	91,7		carrefour Pointe du Grouin	14:17	14:23
79,6	100,8		entrée du circuit	14:29	14:36
79,1	101,3	VO	carrefour VO VC3	14:30	14:36
78,4	102	VC3	Saint Vincent	14:31	14:37
75,7	104,7		SAINT MALO (rue du Dr Christian Paul, rue de la Vierge de Grâce, rue de la Place, rue des Portes Cartier, av. des Fontenelles, av. John Kennedy, bd de Rochebonne)	14:35	14:41
73	107,4		ligne d'arrivée - 1er passage (place Poincaré, rue Gustave Flaubert, place Georges Cou-dray, rue du Prieuré, rue A. Fristel, rue du Gal Castelnau, bd des Déportés, rond point des Français Libres, D355, VO, la Ville es Treus, D201)	14:38	14:45
58,4	122		ligne d'arrivée - 2 ^e passage	14:58	15:05
43,8	136,6		ligne d'arrivée - 3 ^e passage	15:17	15:26
29,2	151,2		ligne d'arrivée - 4 ^e passage	15:37	15:46
14,6	165,8		ligne d'arrivée - 5 ^e passage	15:56	16:06
0	180,4		ARRIVÉE	16:15	16:27

LES ÉQUIPES

EQUIPES		Abrév.	Catégorie	Nationalité	Nbre de coureurs
1	AG2R LA MONDIALE	ALM	Pro Team	FRA	8
2	BRETAGNE - SCHULLER	BSC	Cont. Pro	FRA	8
3	COFIDIS, LE CREDIT EN LIGNE	COF	Cont. Pro	FRA	8
4	FDJ	FDJ	Cont. Pro	FRA	8
5	SAUR - SOJASUN	SAU	Cont. Pro	FRA	8
6	TEAM EUROPCAR	EUC	Cont. Pro	FRA	8
7	BIG MAT - AUBER 93	AUB	Cont.	FRA	8
8	ROUBAIX LILLE METROPOLE	RLM	Cont.	FRA	8
9	TEAM SPIDERTECH POWERED BY C10	CSM	Cont. Pro	CAN	8
10	ANDRONI GIOCATTOLI	AND	Cont. Pro	ITA	8
11	TEAM TYPE 1 SANOFI AVENTIS	TT1	Cont. Pro	USA	8
12	COLOMBIA ES PASION CAFE DE COLOMBIA	CEP	Cont. Pro	COL	8
13	CAJA RURAL	CJR	Cont. Pro	ESP	8
14	ADRIA MOBIL	ADR	Cont.	SLO	8

LES PARTENAIRES

PARTENAIRES DE LA FLÈCHE D'EMERAUDE

VILLE DE SAINT MALO

SAINT-MALO AGGLOMÉRATION

RÉGION BRETAGNE

FRANCE 3

EUROSPORT

FRANCE BLEU ARMORIQUE

SPORTBREIZH.COM

OUEST FRANCE

LE PAYS MALOUIN

ANNONCEURS DE LA FLÈCHE D'EMERAUDE

TIMAC

B.P.O.

IDEAL AUTO

INTERSPORT

DÉGANO

TRÉMAUDAN

AGÉAS ASSURANCES

BONOBO JEANS

AUTOMOBILES SKODA



RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 1. ORGANISATION

La «FLECHE D'EMERAUDE – SAINT MALO» est organisé par la Maison du Cyclisme de Rennes sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Elle se dispute le dimanche 3 avril 2011.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Hommes Elite et Moins de 23 ans. Elle est inscrite au calendrier UCI Europe Tour.

L'épreuve est classée en Classe 1. Conformément au règlement UCI, elle attribue les points suivants :

80 – 56 – 32 – 24 – 20 – 16 – 12 – 8 – 7 – 6 – 5 – 3

pour le classement UCI Continental Hommes Elite et Moins de 23 ans.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : UCI Pro Teams (max. 50%), Equipes Continentales Professionnelles UCI, Equipes Continentales UCI, Equipes Nationales.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 8 coureurs.

L'épreuve a été sélectionnée pour la «Coupe de France – PMU» (3^e manche).

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient, le samedi 2 avril 2011 de 14h30 à 18h30, à :
Collège Ste Jeanne d'Arc Choisy – 3, rue de la Borderie – 35400 SAINT MALO

Contact organisateur : Lionel CARADEC : 06 86 84 73 11

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 15h à 16h45 le samedi 2 avril 2011.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 17h à la permanence.

La permanence d'arrivée se tient, le dimanche 3 avril 2011 au même endroit.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157,550 Mhz

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par S.C.E.

Le service est assuré au moyen de 3 véhicules

ARTICLE 7. DÉLAIS D'ARRIVÉE

Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 5% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

ARTICLE 8. CLASSEMENTS – BONIFICATIONS

Le classement suivant sera établi : classement individuel au temps.

RÈGLEMENT PARTICULIER

ARTICLE 9. PRIX

Les prix suivants sont attribués (en Euros):

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
5 785 €	2 895 €	1 445 €	715 €	580 €	433 €	433 €	287 €	287 €	147 €

11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	TOTAL
147 €	147 €	147 €	147 €	147 €	147 €	147 €	147 €	147 €	147 €	14'477 €

ARTICLE 10. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle antidopage a lieu à :

Véhicule antidopage stationné après le podium protocolaire – av. de Rochebonne

ARTICLE 11. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter au protocole :

↳ Le vainqueur et son directeur sportif,

↳ Le second,

↳ Le troisième,

↳ Le leader de la "Coupe de France – PMU" à l'issue de l'épreuve ou, en son absence, son directeur sportif,

↳ Le premier "25 ans et moins" de l'épreuve.

Ils se présenteront dans un délai maximum de 5 minutes après leur arrivée.

ARTICLE 12. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

ARTICLE 13. PRÉSENTATION

Une présentation officielle et obligatoire par équipes aura lieu sur le podium de signature, le dimanche 3 avril 2011- Place de la Résistance – SAINT MALO.

CONTACTS PRESSE

Flèche d'Emeraude

Directeur de l'épreuve, Michel BRUTINOT

☎ 06 87 90 87 08

✉ michel.brutinot@wanadoo.fr



Ville de Saint-Malo

Françoise HILAIRE

☎ 06 20 82 07 27

✉ fhilaire@saint-malo.fr



Saint-Malo Agglomération

Céline SURTEL

☎ 06 75 75 51 09

✉ c.surtel@stmalo-agglomeration.fr



Communauté
d'Agglomération
du Pays
de Saint-Malo